



JOURNAL HUMORISTIQUE

A. P. PIGEON, Editeur-Propriétaire

H. BERTHELOT, Fondateur

BUREAUX : 1786 Rue Ste-Catherine

FEUILLETON DROLATIQUE

Les Mystères de Montréal

ROMAN DE MŒURS

PAR HECTOR BERTHELOT

III
(Suite)

N'était-elle pas la cause de sa captivité ?

Le petit vicomte rêlait dans son sommeil ; il était facile de voir à son oppression que ses forces s'épuisaient d'heure en heure.

Vers trois heures du matin la voiture du comte s'arrêtait à la porte de l'hôtel Campeau à St-Jérôme.

Cinq ou six coups de manche de fouet bien appliqués sur la porte eurent pour effet d'éveiller l'hôtelier qui fit entrer les étrangers dans le salon.

Il assigna à chacun une chambre et sortit pour faire entrer les chevaux dans l'écurie.

Le comte conduisit sa femme à sa chambre à coucher et relescendit au salon où il fit appeler le propriétaire de l'hôtellerie.

Il demanda à l'aubergiste s'il y avait dans le village un cottage de première classe à louer.

L'hôtelier lui répondit que moyennant une dizaine de dollars par mois, il pourrait louer un véritable petit château de l'autre côté de la rivière construit sur un coteau commandant une vue de tout le village. Il y avait jardin, verger, écuries, avec circonstances et dépendances tenants et aboutissants.

M. de Bouctouche dit qu'il irait voir la propriété dans la matinée et il recommanda à l'aubergiste la plus grande discrétion sur la présence de la comtesse et de son enfant dans l'auberge.

Le comte alors se retira dans son appartement.

Ursule et la comtesse se déshabillèrent et quelques minutes après tout le monde dormait à l'hôtel Campeau.

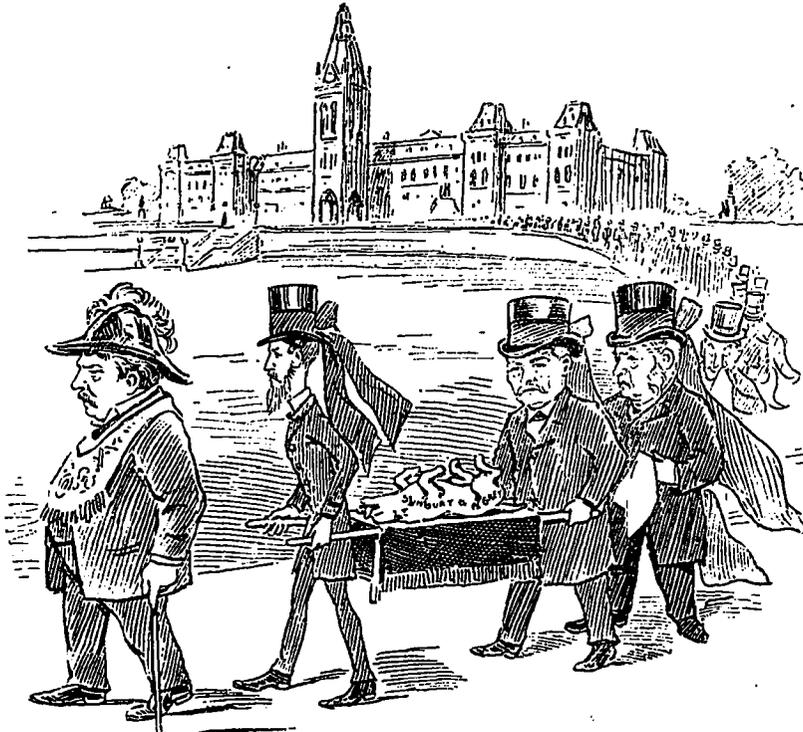
IV

OU CARAQUETTE SE FAIT ALLER

M. Caraquette en sortant de la résidence du comte, s'était rendu à l'hôtel du Canada, où il occupait la chambre No. 86, au quatrième étage dans l'aile la plus paisible de l'établissement.

Il avait apporté avec lui du Nouveau-Brunswick, quatre grosses malles aux ferrures solides, ce qui laissait croire qu'il appartenait à la classe des commis voyageurs.

M. Caraquette était peu communi-



DERNIERES FUNERAILLES

Les bons bleus font de décentes funérailles à leur chien qui est bien mort après la dernière défaite de Sunbury et de Grey.

tif avec les habitués de l'hôtel et ses mouvements étaient réguliers comme ceux d'une horloge.

Le matin et l'après-midi il s'absentait de l'hôtel pendant une heure qu'il consacrait à la promenade ou à ses affaires privées.

Le soir il s'enfermait dans sa chambre où l'on voyait le gaz brûler jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Après sa déconvenue chez le comte de Bouctouche, M. Caraquette entra dans son appartement contrairement à son habitude, il n'en sortit pas pour faire sa promenade de l'après-midi.

En entrant il avait lancé son chapeau de castor gris sur une table au risque de le bousser et plaçant ses pouces dans les échancrures de son gilet, il se promena dans sa chambre, les regards levés au plafond comme s'il eut cherché une inspiration d'en haut.

Tout à coup il s'arrêta et baissa la tête en plaçant l'index de la main droite en forme de crochet sur l'arcade de son nez.

Il eut l'air de s'arrêter à une idée.

Il ouvrit une de ses malles et en sortit une boîte en ferblanc fermée avec un cadenas à secret.

Il ouvrit la boîte de ferblanc et en tira une liasse de papiers qu'il jeta sur la table.

Il trouva dans la liasse une lettre

portant dans la cire noire avec laquelle elle était cachetée, le sceau armorié de M. de St-Simon.

Le cachet n'avait pas été rompu.

La lettre était adressée à M. Caraquette.

Au-dessus de l'adresse, on lisait en encre rouge les mots suivants :

Cette lettre ne devra être ouverte que dans le cas où le vicomte de Bouctouche serait mort ou in articulo mortis.

M. Caraquette brisa le cachet et sortit la lettre de l'enveloppe.

L'épître se lisait comme suit :

« Cher ami,
J'ai un secret d'une haute importance à te communiquer. Il importe que tu le saches afin que tu exécutes scrupuleusement mes dernières volontés contenues dans mon testament. Ce secret, pour des raisons que tu pourras apprécier, ne pouvait être divulgué dans l'acte testamentaire. Si je t'ai donné instruction d'être présent à l'inscription du décès de mon petit-fils sur les registres de l'état civil, c'est que j'ai craint que son père ne lui substituât un autre enfant afin de rester avec la jouissance de ma fortune. Je tiens à ce que tu constates personnellement l'identité du défunt. Mon secret est le siguo à l'aide duquel tu reconnaitras mon héritier, le véritable vicomte de Bouctouche. En 1874

j'étais allé à Montréal avec ma fille Madame de Bouctouche pour assister à la célébration de la grande St-Jean-Baptiste. La comtesse fut très impressionnée par la grandeur de la démonstration. Quelques mois plus tard elle me rendait grand père d'un petit-fils que j'avais longtemps demandé au ciel. Ce petit-fils, c'est le vicomte de Bouctouche. Il porte sur son corps une marque à laquelle il pourra toujours être reconnu. Il a sur la fesse gauche l'empreinte bien dessinée d'un castor rongeur une feuille d'érable. Au-dessus du castor, tu pourras lire en lettres très distinctes les mots " Travail et Concorde."

Maintenant mon cher ami, avec ces données, tu peux empêcher toute substitution d'enfant avenant la mort du vicomte, qui, je crois, ne jouit pas d'une très forte santé.

Tout à toi,

CALIX DE ST-SIMON."

Caraquette, après la lecture de cette lettre, resta rêveur pendant quelques minutes.

Il s'agenouilla devant une de ses malles et en fit jouer la serrure à secret.

Cette malle contenait une vingtaine de boîtes en ferblanc. Chacune de ces boîtes renfermait des valeurs monétaires ou des obligations pour un montant considérable.

Caraquette mit dans son portefeuille une liasse de billet de banques et sortit de l'hôtel.

Il se rendit chez un perruquier de la rue Notre-Dame. Lorsqu'il reparut sur la rue il était méconnaissable. Caraquette portait une barbe roussâtre qui lui couvrait la moitié de la figure. Son chapeau de castor gris avait été remplacé par un feutre mou bossé comme le chapeau d'un bommeur ou d'un maquignon américain.

Il recommença sa promenade sur la rue St-Denis, près de la maison du comte de Bouctouche.

Il vit la voiture de louage s'arrêter devant la résidence du comte et, plus tard, caché en arrière de la boîte d'un arbre, il put assister au départ de la famille.

Une vingtaine de minutes après Caraquette avait loué un dog-cart et se lançait à la poursuite des fugitifs.

(A suivre)

Les mois d'août et septembre sont les mois de sport par excellence. Si vous voulez vous tenir au courant, et savoir ce qui se passe sur toutes les pistes du Canada et des Etats-Unis, allez prendre un bon *cocktail* ou fumer un excellent cigare chez "Tim" Arbour, Nos 119 et 121 rue St-Laurent.

Boulevard St Lambert